



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'EXPÉDITION

Réunion tenue le mercredi 28 janvier 2026

Personnes présentes :	Mylène Pronovost, membre parent, présidente (présentiel) Marie-Annick Bédard, membre parent (présentiel) Julie Simard, membre parent (présentiel) Markell, Patrick-Louis, membre parent (virtuel) Chantal-Josée St-Germain, technicienne SDG (présentiel) Carolane Trudel, enseignante (présentiel) Lucie Villeneuve, enseignante (présentiel) Marie-Eve Laframboise, directrice (présentiel)
Personnes Absentes :	Jean-Philip Ricard, membre parent (absent) Annie-Paule Jutras, enseignante (absent)
Membre du public:	Noémie Ouimet Emilie Dagenais

1. PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum. Il est 18h29.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mot de bienvenue de la direction

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Prise des présences et constatation du quorum*
2. *Mot de bienvenue de la direction*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025*
5. *Suivis de la dernière séance*
 - 5.1 *Adhésion au projet éducatif et mesures de remédiation: suivi de l'implication des familles*
 - 5.2 *Suivi des résultats de la première étape*
6. *Questions du public et correspondance reçue*
7. *POINTS D'ADOPTION* Aucun pour cette séance
8. *POINTS DE CONSULTATION*
 - 8.1 *Consultation sur la localisation de la clientèle préscolaire de l'aire de desserte de la Vallée*
9. *POINTS D'APPROBATION*
 - 9.1 *Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité (préscolaire seulement)* [Document d'information primaire](#)
 - 9.2 *Approbation de la [planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle 3ème cycle](#) (COSP)*
 - 9.3 *Approbation des critères d'admission au projet pédagogique particulier l'école 2026-2027*
Documents remis séance tenante
 - 9.4 *Approbation de la programmation des activités éducatives*
10. *POINTS D'INFORMATION*
 - 10.1 *Informations de la direction*
 - 10.2 *Les bons coups de la vie scolaire, des partenaires et du service de garde*
 - 10.3 *Informations des activités liées à la co-éducation*

CEE-2025-2026-17

CEE-2025-2026-18

- 10.4 Suivi des activités des membres de l'OPP
 - suivi de la campagne de financement du Marché de Noël
- 10.5 Informations en provenance du RÉPAQ
 - Suivi de la rencontre RÉPAQ parent; [document](#)
- 10.6 Informations de la dernière rencontre du comité de parents CSSL
- 11. Affaires diverses
- 12. Levée de l'assemblée

PROPOSÉ PAR Lucie Villeneuve
ADOPTÉ PAR Carolane Trudel

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance du 26 novembre 2025

Le procès-verbal a été transmis aux membres.

PROPOSÉ PAR Julie Simard
ADOPTÉ PAR Chantal Josée St-Germain

5. SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

- 5.1 Adhésion au projet éducatif et mesures de remédiation : suivi de l'implication des familles: communications prêtes et 7 familles ciblées
- 5.2 Suivi des résultats de la première étape - point reporté en même temps que la deuxième étape

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune

7. POINTS D'ADOPTION

Aucun pour cette séance

CEE-2025-2026-19

8. POINTS DE CONSULTATION:

8.1 Consultation sur la localisation de la clientèle préscolaire de l'aire de desserte de la Vallée

Avis des membres du conseil d'établissement à propos de la relocalisation des élèves de l'éducation préscolaire de l'école de la Vallée à l'école de la Vallée

- Il y a une compréhension partagée quant au fait que la Loi sur L'Instruction publique doit être conformément appliquée et que les élèves doivent prioritairement être localisés dans l'école de quartier qui leur est assignée; que la relocalisation de ces élèves dans leur école de quartier leur permettra de vivre pleinement le projet éducatif de leur école.*
- Ils sont d'avis que cette nouvelle cohabitation entre la clientèle de l'éducation préscolaire et la clientèle du primaire exigera la mise en place de mesures afin de permettre une intégration harmonieuse au sein de l'école de la Vallée.*

Avis des membres du conseil d'établissement à propos des incidences sur l'école de l'Expédition:

- Les membres comprennent que cette relocalisation prioritaire pourrait entraîner des mouvements de clientèle vers l'école de l'Expédition, compte tenu de la disponibilité des locaux à venir; notamment un mouvement de pôle de classes spécialisées,*
- Ils souhaitent que la clientèle fréquentant l'école alternative puisse connaître une croissance malgré ce nouveau contexte;*
- Ils sont d'avis que les besoins de ces élèves sont différents de ce que le projet pédagogique particulier alternatif de l'école peut offrir; que l'école de l'Expédition est un milieu inclusif qui pourra favoriser une intégration réussie; que les élèves et familles de l'école de l'Expédition pourront vivre le projet éducatif alternatif en collégialité avec les élèves de classes spécialisée; que le projet éducatif 2027-2031 devra tenir compte de cette nouvelle réalité;*

- Ils sont d'avis qu'il doit y avoir une réflexion et la mise en œuvre de mesures pour permettre l'intégration réussie des nouveaux élèves, de leur famille et du personnel associé à ces classes pour que tous développent un sentiment d'appartenance à leur nouvelle école. Ils sont d'avis que cette préparation doit aussi se réaliser auprès de la communauté éducative qui est déjà à l'école de l'Expédition (élèves, familles, membres du personnel) afin que la communauté éducative évolue en cohésion.

PROPOSÉ PAR Mylène Pronovost

APPROUVÉ par Chantal Josée St-Germain

9. POINTS D'APPROBATION

CEE-2025-2026-20

9.1 Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité (préscolaire) seulement

[Document d'information primaire](#)

PROPOSÉ PAR Marie-Annick Bédard

APPROUVÉ PAR Patrick-Louis Merkell

CEE-2025-2026-21

9.2 Approbation de la

[planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle 3ème cycle](#) (COSP).

PROPOSÉ PAR Marie-Annick Bédard

APPROUVÉ PAR Patrick-Louis Merkell

CEE-2025-2026-22

9.3 Approbation des critères d'admission au projet pédagogique particulier de l'école 2026-2027.

Afin que la demande d'admission de votre enfant soit considérée complète, les critères suivants s'appliquent : En présence d'un membre du conseil d'établissement, après tirage au sort plaçant d'abord chaque demande dans un rang aléatoire, la direction procède à la sélection des élèves et des élèves reconnus HDAA sans distinction en fonction du nombre de places disponibles parmi les demandes d'inscription reçues en appliquant, dans l'ordre, les critères suivants :

1. **FRATRIE ACTUELLE** : L'élève dont la fratrie fréquentera le projet alternatif de cette école pour l'année scolaire visée par la demande d'admission ;
2. **AIRE DE DESSERTE** : L'élève dont l'adresse principale est située dans l'aire de desserte des écoles de la Vallée et de la Montagne **ET** qui répond au critère 7 (70% des demandes d'admission par niveau scolaire) ;
3. **ENFANT DE MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER** : L'élève dont un membre du personnel détient un poste permanent dans l'établissement et qui répond aux critères ;
4. **FRATRIE PASSÉE** : L'élève dont la fratrie a déjà fréquenté le projet alternatif a) de l'école de l'Expédition et b) d'une école alternative du Centre de services scolaire ;
5. **CONTINUITÉ CSS** : L'élève qui fréquente une autre école alternative du Centre de services scolaire et dont le parent a annoncé un changement d'adresse dans le bassin d'alimentation de l'école demandée ;
6. **CONTINUITÉ AUTRE CSS** : L'élève qui fréquente une école alternative d'un autre Centre de services scolaire ;
7. **ADHÉSION AU PROJET ÉDUCATIF** : L'élève dont le parent a assisté à la soirée d'informations obligatoire de l'école et qui adhère aux exigences du projet et de la philosophie qui le sous-tend et pour lequel le projet éducatif répond aux besoins de son enfant. Les parents admis signent le contrat d'engagement.

PROPOSÉ PAR Mylène Pronovost

APPROUVÉ PAR Chantal Josée St-Germain

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Informations de la direction

- **Présentation de la campagne de civilité en milieu scolaire:** Réalisée conjointement par le service des ressources humaines, la direction générale de même que les accréditations syndicales représentant le personnel de soutien, le personnel enseignant et le personnel professionnel et les associations professionnelles des cadres scolaires et des directions d'établissement, la campagne de civilité en milieu scolaire est lancée. Matériel pédagogique à l'attention des élèves, message aux parents et au personnel, affichage de toutes sortes viennent réitérer le message quant à l'importance du civisme.
- **Mouvements de personnel :** les changements de personnel sont annoncés dans les messages mensuels de la direction. On souligne le retour au travail d'Annie-Paule Jutras en deuxième année

10.2 Les bons coups de la vie scolaire, des partenaires et du service de garde

- Réalisation d'une murale dans le gymnase de l'école par les élèves de la classe de 5-6^{ème} année

10.3 Informations des activités liées à la co-éducation

- Les membres soulignent l'implication des parents dans l'animation des ateliers aux arrêts pédagogiques : un sentiment d'appartenance et de communauté se développe.

10.4 Suivi des activités des membres de l'OPP

- Suivi de la campagne du Marché de Noël : La campagne a récolté plus de 4000,00\$.

10.5 Informations en provenance du RÉPAQ

- Suivi de la rencontre RÉPAQ parents [document](#) : Les discussions tenues se sont inscrites dans un contexte pertinent à la réalité que vivra l'école l'année prochaine.

10.6 Informations de la dernière rencontre du comité de parents CSSL

- Deux rencontres depuis la dernière séance: les faits saillants sont présentés par Julie Simard, représentante au comité de parents

11. AFFAIRES DIVERSES

- **Publicité pour la soirée d'information:** Les membres souhaitent une visibilité accrue pour les publicités des projets pédagogiques particuliers de l'école, autant par les plateformes du centre de services scolaire que par les contributions possibles de l'OPP par l'affichage local.

CEE2025-2026-23

12.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR de lever la séance à 20h00, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Eve Laframboise
Direction de l'école

Mylène Pronovost
Présidente du conseil d'établissement